

République Française Département de la Moselle
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BAZONCOURT

Séance du 9 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Dominique, Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, D. Bertrand, J. Lambert, F.Louyot, S. Neis, J. Pereira, J-C Werth

Absents-excusés : G. Bettinger a donné pouvoir à Joël Lambert , P. Bettinger a donné pouvoir à Jean-Claude Werth, E Driant a donné pouvoir à O. Artur, P. Schwartz a donné pouvoir à D. Bertrand,

Absents : V. Crone

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Elections sénatoriales du 24 septembre 2023 :

Désignation de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants pour la commune de Bazoncourt

Vu l'arrêté n° 2023-DCL/4-545 du 25 mai 2023 portant indication du mode de scrutin et du nombre de délégués et suppléants à désigner en vue de l'élection des sénateurs dans le département de la Moselle ;
Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 ;

Les résultats pour ces élections des délégués titulaires sont les suivants :

M. Bertrand Dominique, né le 5 juillet 1956 à Villers Stoncourt

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Baixas Jean-Claude, né le 17 juin 1961 à Perpignan

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Artur Oliver, né le 1^{er} février 1966 à Avranches

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Les résultats pour ces élections des délégués suppléants sont les suivants :

M. Werth Jean-Claude, né le 17 février 1953 à Ensisheim

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Neis Sylvie, née le 25 décembre 1961 à Metz

A été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Pereira Jessica, née le 23 juin 1982 à Epernay

A été proclamé élu au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

Adopté à l'unanimité

Création d'un programme pour le remplacement du four du foyer rural

Afin d'assurer le financement du remplacement du four du foyer rural, il est proposé de créer un programme « opération n°268 » article 2184 pour un montant de 6 000.00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de ce programme

Devis pour le four du foyer rural

Le Maire présente un devis de la société Axima Réfrigération France pour le remplacement du four au foyer rural d'un montant de 5 496.00€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis.

Adopté à l'unanimité

Décision modificative pour le four du foyer rural

Afin de faire face à l'achat du four pour le foyer rural, le Conseil Municipal décide le transfert de crédits du compte 2188 opération 252 (orgues) au compte 2184 opération 268 pour un montant de 6 000.00€

Adopté à l'unanimité

Demande d'emplacement de distributeur à pizzas (redevance+lieu)

Le Maire présente une demande d'emplacement de distributeur à pizzas présentée par l'entreprise Just Queen.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 11 voix pour et 1 abstention de donner une suite favorable à cette demande.

CAF : convention de partenariat séjours enfants et adolescents ; Aide aux Vacances Enfants (AVE)

Le Maire présente une convention de partenariat séjours enfants et adolescents ; Aide aux Vacances Enfants (AVE) entre la collectivité et la CAF.

Cette convention a pour objet de régir les relations entre la CAF et le gestionnaire de séjours d'accueil avec hébergement, organisés pendant les vacances scolaires dans le cadre de l'aide aux vacances enfants (AVE) et de favoriser les départs effectifs en vacances.

La convention de financement est conclue jusqu'au 31 décembre 2025.

Le renouvellement devra s'effectuer via le site de vacaf.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le maire de signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

Nb de conseillers en exercice 13

Nb de conseillers ayant pris part au vote 12

Date affichage le 09.06.2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le 09.06.2023

Publication et notification le 09.06.2023

Certifié conforme à l'original

Bazoncourt, le 9 juin 2023

Le Maire

